

A l'attention de Monsieur Michel FROMONT,

M. Fromont,

Résidente sur la commune depuis plusieurs années, je travaille actuellement à la création d'une micro-crèche à Plouër-sur-Rance. Cette structure offrira aux habitants de la commune un nouveau service de mode de garde pour des enfants âgés de 3 mois à 3 ans environ. Le besoin d'une nouvelle offre d'accueil collectif sur la commune a été validé par le dernier schéma intercommunal des services aux familles voté par Dinan Agglomération en 2019.

Idéalement, j'imagine que cette structure voit le jour au sein même de l'éco-quartier. De par sa position centrale en centre bourg, la micro-crèche offrira un nouveau service aux habitants notamment aux familles résidentes de l'éco-quartier. Par ailleurs, je suis fortement intéressée par la dimension affirmée du projet en matière de développement durable. Celle-ci est cohérente avec ma volonté de créer une structure éco-responsable qui s'engagera dans la mise en oeuvre de pratiques respectueuses de l'environnement. Certains axes du projet de l'éco-quartier (jardins partagés, compost collectif...) s'inscrivent également bien avec le projet pédagogique qui pourra être déployé par la future micro-crèche.

Pour toutes ces raisons, en tant qu'habitante de Plouër-sur-Rance et également porteuse de projet, je suis convaincue que ce projet est tout à fait pertinent pour le développement d'une commune attractive.

Restant à votre disposition si vous souhaitez de plus amples informations, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Sonia Ripoché